



# Mill'infos

N° 199

NOVEMBRE DECEMBRE 2019



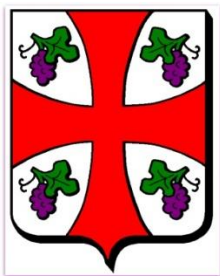
LA  
CABINE  
AUX LIVRES

A l'initiative d'habitants de Millery, une ancienne cabine téléphonique a été aménagée et placée à l'entrée de l'école Marguerite Reitz, s'intitulant La Cabine aux Livres. Les livres et revues sont disponibles pour toutes les personnes qui le souhaitent.

L'inauguration du parc Maurice Bruno, le 21 septembre dernier, et l'hommage rendu également aux frères Brass et aux frères Georgin, resteront un moment émouvant de l'histoire du village de Millery. Les élus et les familles remercient toutes les personnes ayant assisté et participé à cette cérémonie.

Le Maire  
Denis BERGEROT





# Mairie

## PCS

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, le tocsin et la sirène seront actionnés les :

**Mercredi 6 novembre 2019**

**Mercredi 4 décembre 2019**



## FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du mardi 31 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus.



## RECENSEMENT

Si vous avez **16 ans** cette année, fille ou garçon, n'oubliez pas de venir vous faire recenser en Mairie **à partir de la date anniversaire**, muni de votre carte d'identité et du livret de famille. Une attestation vous sera délivrée, elle vous sera indispensable pour toutes les inscriptions: examens, permis de conduire...



## CHASSE

Les battues auront lieu :

- dans les bois de Millery les 9 et 23 novembre et les 7, 21 et 28 décembre 2019.

- dans les bois du Chapitre les 2, 9, 11 et 23 novembre et les 1er, 15 et 28 décembre 2019.

Une grande prudence est demandée aux promeneurs et vététistes.



## PECHE

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 81 - SIDPC - 2019 du 21 octobre 2019, la pratique de la pêche à l'aimant dans tous les cours d'eau et plans d'eau du département de Meurthe-et-Moselle est interdite.



## ADOPTER UNE JARDINIÈRE

Les employés communaux viendront le mardi 12 novembre à votre domicile pour récupérer les jardinières. Celles-ci doivent être vidées et déposées dans un endroit accessible.



## RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Michael FRANIATTE, employé communal, procédera au relevé des compteurs d'eau du lundi 4 novembre au vendredi 8

novembre 2019, entre 8h et 12h et entre 13h et 16h.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

En cas d'absence une fiche de relevé de votre compteur vous sera déposée dans votre boîte aux lettres. Elle sera à remplir et à redéposer à la Mairie **avant le jeudi 14 novembre 2019.**

Au-delà de cette date, une facture forfaitaire sera appliquée.



## RECOMPENSE AUX NOUVEAUX DIPLOMES

La commune récompensera par un chèque-cadeau les jeunes qui ont passé et obtenu un diplôme et sont venus le signaler en Mairie.

La cérémonie se tiendra en mairie, le vendredi 15 novembre à 18h30, pour la remise des chèques-cadeaux.



## COLLECTE DES DÉCHETS LES JOURS FÉRIÉS

Finis les changements lors des jours fériés pour la collecte de vos déchets. Les sacs et bacs sont à sortir comme d'habitude la veille des jours de collecte après 19h00.

Seules exceptions, le 25 décembre et le 1er

janvier où les collectes seront décalées au lendemain.

Ces nouvelles dispositions, votées en conseil communautaire le 12 avril 2018, permettront de limiter les perturbations pour les usagers.



## COLLECTE DES DECHETS BIODEGRACABLES

Cet hiver, la collecte des déchets biodégradables ne change pas et le ramassage se fera toutes les semaines.

Vous pouvez continuer à sortir votre container vert tous les mercredi soirs.



## CONCOURS DE PECHE

Le comité des fêtes de Millery a organisé le samedi 20 juillet 2019 un concours de pêche individuel dans l'étang de

Millery du Pré Lemaire.

35 pêcheurs se sont inscrits au concours et les lots ont été remis au 5 premiers gagnants.

Le barbecue a fait également le plein avec 43 repas réservés.

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## ENQUETE PUBLIQUE

Le SIAMA souhaite modifier le zonage d'assainissement de la commune de Millery. Cette modification est soumise à enquête publique, qui se déroulera du 11 octobre au 11 novembre 2019.

Les documents sont téléchargeables sur le site internet de la commune dans l'onglet PRATIQUE - services de l'eau et de l'assainissement ou consultable en mairie.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de MILLERY :

- vendredi 11 octobre de 16h00 à 18h00
- samedi 2 novembre de 10h00 à 12h00
- vendredi 8 novembre de 16h00 à 18h00

Il sera également possible de déposer ses observations sur un registre papier à la mairie, par courrier adressé au commissaire enquêteur domicilié pour la circonstance en mairie de Millery ou par courriel au mail suivant : [siamas4@orange.fr](mailto:siamas4@orange.fr)



## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

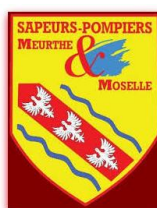
La cérémonie du 11 novembre 2019 se déroulera sur la Place du Souvenir Français à 11h30 en présence du Souvenir Français, des Anciens Combattants et des enfants des écoles.

Le verre de l'amitié à la Mairie clôturera la manifestation.



## COLIS DES ANCIENS

Les fêtes de fin d'année approchent et la distribution du colis des anciens se déroulera le samedi 14 décembre 2019 à partir de 10h30. Des membres du Conseil Municipal et des bénévoles viendront à votre domicile pour vous remettre votre colis. Celui-ci est offert par la Mairie et concerne les personnes de 65 ans et plus.



## SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Pompey passeront dans le village, à partir du 1<sup>er</sup> novembre, pour vous proposer le calendrier 2020 des sapeurs-pompiers.



## VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire se déroulera le vendredi 17 janvier 2020 à partir de 18h30 à la salle polyvalente Marcel Canet. Retenez dès à présent cette date.



## BRIochES DE L'AMITIE

Des bénévoles se sont présentés chez vous le week-end des 11 -12 -13 octobre afin de vous proposer une brioche. C'est ainsi que 96 brioches ont été vendues sur notre commune. Le bénéfice de cette vente sera redistribué au profit des personnes handicapées afin

d'améliorer leur quotidien.

Un grand merci aux personnes qui ont participé à cette action par l'achat d'une ou plusieurs brioches.



### RAMONAGE

Conformément à l'arrêté n° 2201/DB/102018 nous vous rappelons qu'il est obligatoire de ramoner les fours, fourneaux et cheminées des habitations une

fois par an.

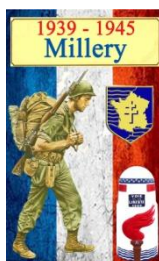


### ECOLE

#### MARGUERITE REITZ

L'école Marguerite

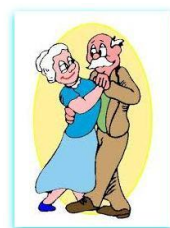
Reitz de Millery accueillant cette année les grandes sections de maternelle, une aide a été embauchée, à raison de 2h par jour, afin de garantir les meilleures qualités d'enseignement et d'accueil à ces jeunes élèves.



### 1939-1945 A MILLERY

L'exposition d'été a connu son succès habituel et les visiteurs ont pu découvrir la vie des habitants du village au cours de ces sombres années de guerre.

Les Journées du Patrimoine ont été un moment important avec la présence de bénévoles de l'association « Instant d'Histoire » en uniforme. 118 visiteurs ont découvert cette exposition lors de ces 2 journées, dont un nombre non négligeable d'étrangers et de campings-caristes. Certains sont des fidèles depuis plusieurs années et choisissent même leur date de passage à Millery en fonction des jours d'exposition.



### REPAS DES ANCIENS

66 personnes se sont inscrites au repas des anciens qui se déroulera à la Table de l'Étang à Millery, le dimanche 17 novembre prochain. Ce sera un moment agréable passé ensemble dans un cadre champêtre avec ambiance de guinguette. Les

personnes en ayant manifesté la demande pourront bénéficier d'un transport individuel aller et retour, aux heures qui leur conviennent.



### ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 mars (1<sup>er</sup> tour) et 22 mars (si il y a un 2<sup>ème</sup> tour).

L'élection du Maire et des adjoints doit se dérouler au plus tard une semaine après l'élection du Conseil Municipal au complet.

De par la loi, le Maire devient conseiller communautaire.

15 conseillers municipaux devront être élus, et 1 conseiller communautaire représentera la commune au sein du Bassin de Pompey.

Pensez à vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales à Millery.



### LISTE ELECTORALE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous pouvez vous inscrire toute l'année sur la liste électorale.

Les demandes d'inscriptions peuvent être faites en Mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Pour les élections municipales de 2020, la date limite d'inscription est le vendredi 7 février 2020.



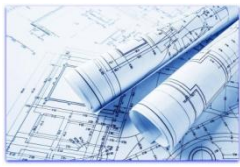
### EXPOSITION 2020

Pour l'année 2020, le thème de l'exposition proposée sera : « commerçants, artisans et agriculteurs à

Millery ».

Celle-ci retracera toutes les activités qui se sont développées à Millery au cours des siècles précédents.

Si vous possédez des photos liées au commerce, aux activités artisanales, travaux agricoles, vous pouvez les proposer à la Commission Patrimoine en Mairie. Les documents seront numérisés et vous seront restitués.



## URBANISME

Le village de Millery est recherché par de nombreux jeunes couples pour avoir su conserver sa qualité de vie et son environnement, tout en restant proche de 2 métropoles et des axes routier et ferroviaire. 7 habitations sont actuellement en cours de construction ou d'instruction et de nouvelles devraient voir le jour dans les prochains mois.



## PIETO

2 silhouettes PIETO ont été installées dans le village, avenue de la Moselle : une au carrefour avec la Grand Rue et une au passage piéton côté Custines. 2 autres silhouettes seront installées en 2020 : en haut de la route de Nomeny et à l'arrêt de bus des scolaires. Celles-ci ont pour objet de sécuriser les passages pour piétons.



## AIRE DE JEUX

Selon leur souhait et avec le soutien de Monsieur le Maire, plusieurs jeunes de Millery se sont vu confier le projet d'amélioration de l'aire de jeux St Priest dédiée aux plus petits et de la création de celle du parc Maurice Bruno qui sera dédiée au plus de 8 ans. Ils ont planché pendant l'été et ont rendu leur copie en septembre. Les rencontres se déroulent désormais avec des professionnels de ce genre d'équipement afin de procéder à son chiffrage et pouvoir solliciter les subventions existantes. Ce projet sera inscrit au budget de l'année 2020.



## LE SOUVENIR FRANÇAIS

La traditionnelle collecte du Souvenir Français aura lieu les 31 octobre, 1, 2 et 3 novembre. Les membres du comité se rendront dans les cimetières de Belleville et Millery à ces dates et le 1er novembre à Autreville. Ils seront reconnaissables grâce à leurs cartes d'identification. Les comités du Souvenir Français de Meurthe-et-Moselle ont reçu une autorisation préfectorale afin de procéder à cette quête.



## EGLISE

Des habitants de la commune ont procédé à un nettoyage complet de l'église notamment le dépoussiérage et le recirage de l'ensemble des boiseries. Des travaux de réparation des bancs et du plancher de ceux-ci vont être entrepris pendant l'hiver par les employés communaux.



## ENQUÊTE LOGEMENT 2020

Le Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales réalise, au 4<sup>ème</sup> semestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine. L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation : indicateurs sur la qualité de l'habitat, part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc. Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. Pour toute information complémentaire : [www.enquete-logement2020.fr](http://www.enquete-logement2020.fr) ou 0 800 970 674 (appel gratuit).



## TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de la Grand Rue et de la rue des Templiers débuteront le 4 novembre 2019 pour se terminer vers le 20 décembre 2019. La société STPL réalisera la part communale de ce marché et la société Eurovia la part intercommunale. Les modalités de stationnement seront organisées au fur et à mesure de l'avancée des travaux, en lien avec l'entreprise.



## OFFRE D'EMPLOI

Vous recherchez un emploi à temps partiel à domicile, vous avez le permis de conduire et disposez d'un

véhicule, vous avez l'agrément PMI permanent ou souhaitez l'obtenir, vous habitez à moins de 40 km de Nancy : le centre psychothérapeutique de Nancy recrute des assistants familiaux pour accueillir des enfants bénéficiant de soins prodigués par l'hôpital.

Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter Mme MATHIOT, cadre de santé, au 03.83.92.51.26 pour de plus amples informations.



## VIVRE EN HARMONIE AVEC SA PASSION

Il n'est plus à douter que la musique et le chant sont partie prenante de la vie de Corentin PROBST. Ainsi au dernier concours amateur réalisé, il s'est de nouveau illustré en se hissant en finale du "Challenge de la chanson internationale 2019" qui s'est déroulé en mai à Douzy dans les Ardennes.

Le parrain de ce concours était Houcine de la star académie N°2.

Houcine a apprécié son univers et ce qu'il a partagé vocalement sur scène avec le public, et lui a proposé de travailler sur un projet de plusieurs titres et maquettes en vue de réaliser un album. Le rêve est devenu quelque part une réalité.

Corentin garde la tête froide et les pieds sur terre, son papa conseillant et encourageant ces choix. Il poursuivra en parallèle et en priorité, ses études à la faculté de musicologie de Nancy et au conservatoire pour acquérir des diplômes qui lui ouvriront d'autres portes.

Nous le félicitons pour ces belles prestations et sa réussite en lui souhaitant de s'accomplir au travers sa passion.



## CELEBRATIONS EUCHARISTIQUES

Les célébrations eucharistiques pour les mois de novembre et décembre 2019, se dérouleront aux dates et lieux suivants :

### Les dimanches à 11h :

- Dimanche 10 novembre à 11h à Dieulouard (Messe des familles)
- Dimanche 24 novembre à 11h à Dieulouard.
- Dimanche 8 décembre à 11h00 à Dieulouard.
- Dimanche 22 décembre à 11h00 à Dieulouard.

### Les samedis à 18h00 :

- Samedi 16 novembre à 18h00 à Atton.
- Samedi 30 novembre à 18h00 à Atton (entrée en Avent).
- Samedi 14 décembre à 18h00 à Atton.
- Samedi 28 décembre à 18h00 à Belleville( Saint Etienne)

### Cérémonie de la Toussaint :

- Vendredi 1er Novembre à Dieulouard à 11h.
- Samedi 2 Novembre à 18h00 à Atton (Messe pour les Défunts).

### Prière pour la paix

- Lundi 11 Novembre à 10h00 à Belleville
- Lundi 11 Novembre à 10h30 à Dieulouard

### Cérémonie de Noel :

- Mardi 24 décembre à 18h00 à Millery (veillée de Noel).
- Mercredi 25 décembre à 11h à Dieulouard.